

• Septembre 2020

Analyse de la compétitivité sur le marché international de la pomme en 2019 (données 2018)

Pays suivis : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Chili, Chine, Etats-Unis, France, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observations et d'analyses mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes, pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- Facteurs climatiques, phytosanitaires et énergie
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

L'analyse s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Ainsi, pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, réunis au sein d'un comité de pilotage, piloté par FranceAgriMer.

Principaux résultats de la veille 2019 (données 2018)

Classement final des filières nationales pour la pomme en 2019 (sur 1000 points)



Comme les deux veilles précédentes, la **Nouvelle-Zélande** arrive en tête du classement des pays étudiés en 2019. Le pays dispose notamment de conditions agro climatiques très favorables à la culture de la pomme. De plus, la filière pomme néo-zélandaise est largement tournée vers les marchés internationaux. Sa balance commerciale est excédentaire et plus de 84 % de la production destinée au frais est exportée. De plus, le pays a su développer une filière de qualité, avec des pommes produites en bio ou sous démarche club, ce qui lui permet ainsi de se démarquer de ses concurrents. Malgré une surface de pommiers restreinte, le pays dispose également d'un bon potentiel de production, avec d'excellents rendements depuis plusieurs années.

Le Chili conserve quant à lui sa deuxième position grâce à une bonne organisation de sa filière pomme (plus de 80 % de sa production en OP) et une réglementation plutôt très favorable. De plus, le Chili dispose d'un environnement macroéconomique propice, avec une

parité monétaire intéressante ainsi qu'un PIB en forte croissance en 2018. Enfin, le Chili dispose d'une bonne maîtrise des aspects agro-climatiques, ce qui lui permet notamment d'obtenir de bons rendements. Tout comme la Nouvelle-Zélande, le pays exporte une majeure partie de sa production et bénéficie d'un calendrier de production décalé par rapport aux producteurs de l'hémisphère nord.

L'Italie, 2^e producteur de pommes à l'échelle européenne, tire profit d'un niveau de rendement élevé et en forte hausse. La récolte de pommes italiennes s'établit ainsi à 2,5 millions de tonnes en 2018. La production est cependant basée sur des exploitations de petites tailles. Habituellement très bien positionnée sur les marchés à l'export, la campagne 2018 a été moins fructueuse : les expéditions de pommes sont en baisse de 33 %. La balance commerciale reste cependant largement excédentaire et l'Italie est toujours leader sur le marché allemand, l'Allemagne faisant partie des trois principaux importateurs mondiaux.

Quatrième, **l'Afrique du Sud** gagne une place au classement en 2019. Le pays s'appuie sur des vergers de grande taille et bénéficie d'un calendrier de production étalé sur toute l'année. La filière est essentiellement tournée vers l'exportation et dispose d'un grand nombre de pays clients. De plus, la filière nationale, tout comme au Chili, est bien organisée et bénéficie de réglementations sur les produits phytosanitaires très favorables. En revanche, le pays subit fréquemment des sécheresses, ce qui provoque un manque de disponibilité en eau et une forte pression de l'agriculture sur l'environnement.

Bien qu'ils disposent de très bonnes conditions météorologiques, **les Pays-Bas** perdent une place au classement 2019 et se retrouvent cinquièmes. En effet, la surface de pommiers est limitée et la production est la plus faible de tous les pays étudiés (269 000 tonnes). Le pays se distingue par une part importante de variétés club (17 %) et un prix à l'export très élevé. La balance commerciale atteint tout juste l'équilibre en 2018.

La Pologne ne cesse de gagner des places au classement et passe de la onzième position en 2017 à la sixième position en 2019. Malgré des surfaces de vergers en baisse, la filière polonaise a amélioré sa production, avec un fort taux de renouvellement de ses vergers et une augmentation régulière des rendements. Après une récolte catastrophique en 2017, la production atteint un niveau record en 2018. Le pays dispose également d'un coût de la main-d'œuvre très intéressant, ce qui lui permet d'être compétitif vis-à-vis de ses concurrents, sur des variétés bas ou cœur de gamme. La Pologne bénéficie d'un prix export très faible et la proximité des principaux importateurs lui permet d'avoir des coûts logistiques bas. La Pologne jouit toujours d'un fort développement économique, avec une croissance de son PIB de 5,1 %, en hausse par rapport à 2017. La filière reste cependant largement tournée vers l'industrie de transformation (58 % de la production) et encore insuffisamment organisée.

La France gagne une place et arrive septième de ce classement. Les surfaces de pommiers français semblent progresser depuis 2 ans. La France dispose d'une production haut de gamme bien développée, avec des variétés club et des pommes bio. De plus, la France dispose de nombreux pays clients et se situe à proximité des principaux importateurs. Cependant, les exigences réglementaires nationales strictes en matière de produits phytosanitaires et la main-d'œuvre onéreuse pèsent sur les coûts de production et limitent la compétitivité du pays.

Classement final

	2019						2018					
Nouvelle-Z	117	2	127	103	3	84	92	66	589 pts	546 pts		
Chili	90	3	104	105	2	87	1	99	2	580 pts	544 pts	
Italie	3	129	70	95	1	100	86	73	553 pts	530 pts		
Afr. du Sud	2	124	50	1	117	59	1	99	81	530 pts	511 pts	
Pays-Bas	110	1	128	82	49	71	75		515 pts	519 pts		
Pologne	108	93	2	113	53	54	82		503 pts	462 pts		
France	104	84	2	113	80	45	75		501 pts	468 pts		
Belgique	106	94	100	30	3	93	75		498 pts	475 pts		
Etats-Unis	114	89	91	51	86	55			486 pts	481 pts		
Turquie	92	72	84	51	57	1	99		455 pts	411 pts		
Allemagne	1	127	87	76	38	53	73		454 pts	446 pts		
Chine	84	58	86	67	66	3	84		445 pts	447 pts		

Podium final : Forces et faiblesses

France 7^e...

- Marché intérieur propice
- Part de production biologique en hausse (18 % de la production totale)
- Filière organisée, bonne dynamique commerciale et bonne logistique, proche des marchés d'importations
- Démarche club développée
- Balance commerciale stable

Mais...

- Réglementation phytosanitaire exigeante
- Coût élevé de la main d'œuvre
- Baisse du rendement par rapport à 2017

Chili 2^e ...

- Part de la production exportée importante
- Coût de la main-d'œuvre faible
- Climat favorable
- Prix d'exportation stable
- Balance commerciale en progression
- Réglementation produits phytosanitaires favorable
- Filière bien structurée
- Développement du bio
- Niveau de consommation/hab. élevé

Mais...

- Faible budget consacré à l'alimentation
- Éloignement des marchés importateurs

Italie 3^e ...

- Fort potentiel de production (surface et volume) et un rendement en hausse
- Part de la production biologique en hausse
- Grand nombre de pays clients
- Balance commerciale favorable

Mais...

- Exploitations arboricoles de petite taille
- Disponibilité en eau moyenne
- Part limitée de la production cœur de gamme et haut de gamme
- Prix à l'export élevé
- Baisse des exportations et hausse des importations

Nouvelle-Zélande 1^{ère} ...

- Très bon rendement
- Bon potentiel de production
- Coûts de production favorables
- Climat optimal
- Balance commerciale en hausse
- Bonne organisation de la filière

Mais...

- Surface de production faible
- Éloignement des marchés importateurs
- Prix à l'export élevé

Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.
Pour plus de renseignements : raphael.bertrand@franceagrimer.fr